



PROGRAMMES UNIVERSITAIRES NON CONTINGENTÉS

COTE R 22 ET -

AUTOMNE 2019



CÉGEP RÉGIONAL
de LANAUDIÈRE

Service de l'organisation et
du cheminement scolaires

MISE EN CONTEXTE

Ce document a pour objectif de présenter les programmes universitaires de 1^{er} cycle (baccalauréats) nécessitant une cote R égale ou inférieure à 22. S'il y a lieu, la cote R du dernier admis¹ ou la cote R minimale² est précisée entre parenthèses.

Puisque ce répertoire se veut avant tout un outil exploratoire, l'étudiant est donc fortement invité à consulter les sites internet des universités concernés afin de :

- Vérifier l'exactitude des renseignements
- Obtenir plus d'informations sur les critères d'admission, les **préalables requis** et les exigences particulières des programmes.

Avant de faire votre demande d'admission, assurez-vous de bien connaître les conditions d'admission et les critères de sélection du ou des programmes qui vous intéressent.

Document réalisé par :

Marie-Josée Kéramphèle,

Conseillère d'orientation et aide pédagogique individuelle
Cégep régional de Lanaudière à l'Assomption

Créé en mai 2020

¹ Cote R du dernier admis : la cote R collégiale présentée est celle du dernier candidat admis à l'automne 2019. Les cotes R varient d'une année à l'autre en fonction du nombre de demandes et de la qualité des dossiers présentés. D'autres critères de sélection (tests, auditions, production médiatique, entrevue, etc.) peuvent également pondérer le dossier scolaire.

² Seuil minimal (cote R) : Certains programmes non contingentés utilisent la cote R afin de s'assurer que les étudiants atteignent un seuil minimal pour réussir dans leur programme. Dans ce cas, il n'y a pas de processus de sélection, mais plutôt un minimum à atteindre afin d'être admis dans un programme.

Agriculture, foresterie et géomatique

1. Agronomie

- a. Baccalauréat en agronomie, Université Laval

2. Génie agroenvironnemental

- a. Baccalauréat en génie agroenvironnemental, Université Laval

3. Génie alimentaire

- a. Baccalauréat en génie alimentaire, Université Laval

4. Géomatique

- a. Baccalauréat en sciences géomatiques, Université Laval
- b. Baccalauréat en géomatique appliquée à l'environnement, Université de Sherbrooke (cote R du dernier admis = 21,6)

5. Sciences et technologie des aliments

- a. Baccalauréat en sciences et technologie des aliments, Université Laval

Architecture, urbanisme et design

1. Design industriel

- a. Baccalauréat en design de produits, Université Laval

2. Urbanisme

- a. Baccalauréat en urbanisme, UQÀM (cote R du dernier admis = 21)

Beaux-arts et arts appliqués

1. Art dramatique

- a. Baccalauréat en théâtre et arts vivants, Université Laval

2. Arts (interdisciplinaire)

- a. Baccalauréat interdisciplinaire en arts, Université du Québec à Chicoutimi (UQAC)

3. Arts plastiques / Arts visuels

- a. Université du Québec à Trois-Rivières (UQTR) (présenter un portfolio numérique ou traditionnel de travaux personnels en arts. Le portfolio doit comprendre 10 photos ou images numériques)
- b. Baccalauréat en arts et en design (concentration en arts visuels), Université du Québec en Outaouais (UQO) (soumettre un portfolio si DEC dans un domaine autre que celui des arts)
- c. Baccalauréat en arts visuels et médiatiques, Université Laval (dossier visuel)
- d. Baccalauréat en art et science de l'animation, Université Laval

4. Communication graphique, design graphique

- a. Baccalauréat en design graphique, Université Laval

- b. Baccalauréat en création numérique, Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue (UQAT)
- c. Baccalauréat en arts et en design (concentration design graphique), Université du Québec en Outaouais (UQO) (soumettre un portfolio si DEC dans un domaine autre que celui des arts)
- d. Université du Québec à Chicoutimi (UQAC) (cote R du dernier admis = 19.66, présenter un dossier visuel, un document de motivation (clip vidéo, bande dessinée, lettre, etc.) et se soumettre à une entrevue si nécessaire. N. B. Des études collégiales en lien avec les arts seront naturellement privilégiées. Cependant, tout profil étudiant possédant un DEC autre, mais faisant valoir un esprit créateur fort sera également considéré.)

5. Histoire de l'art

- a. Baccalauréat en histoire de l'art, Université de Montréal (seuil minimal : cote R 22. N.B. Les candidats ayant une cote R de 19 à 21,999 pourraient être admis s'ils ont obtenu de bons résultats à des cours spécifiques de la discipline ou de disciplines connexes.)
- b. Baccalauréat en histoire de l'art, Université du Québec à Montréal (UQAM)
- c. Baccalauréat en histoire de l'art, Université Laval

6. Musique

- a. Baccalauréat en musique, Université du Québec à Montréal (UQAM) (posséder des compétences musicales adéquates et tests d'entrée ET entrevue, tests d'admission, examen instrumental de qualification, test de classement) N.B La concentration Enseignement est contingentée. La concentration Pratique artistique n'est pas contingentée. Cependant, l'admission est fonction du niveau de connaissances théoriques et pratiques suffisantes de la musique, notamment en ce qui concerne la maîtrise de l'instrument. Ce niveau est évalué par l'audition instrumentale ou vocale du candidat aux tests d'admission.
- b. Baccalauréat en musique, Université Laval (réussir l'audition instrumentale)

Biologie, microbiologie, biochimie

1. Biochimie

- a. Baccalauréat en biochimie de la santé, Université de Sherbrooke
- b. Baccalauréat en biochimie, Université du Québec à Montréal (UQAM) (seuil minimal : cote R 21)
- c. Baccalauréat en biochimie et biotechnologie, Université du Québec à Trois-Rivières (UQTR)
- d. Baccalauréat en biochimie, Université Laval

2. Biologie - Écologie

- a. Baccalauréat en biologie, Université de Sherbrooke
- b. Baccalauréat en biologie, Université du Québec à Chicoutimi (UQAC)
- c. Baccalauréat en biologie, Université du Québec à Montréal (UQAM)
- d. Baccalauréat en biologie, Université du Québec à Rimouski (UQAR)

- e. Baccalauréat en sciences biologiques et écologiques, Université du Québec à Trois-Rivières (UQTR)
 - f. Baccalauréat en écologie et environnement, Université du Québec en Outaouais (UQO)
 - g. Baccalauréat en biologie, Université Laval
- 3. Microbiologie**
- a. Baccalauréat en microbiologie, Université de Sherbrooke
 - b. Baccalauréat en microbiologie, Université Laval
- 4. Pharmacologie**
- a. Baccalauréat en pharmacologie, Université de Sherbrooke

Études plurisectorielles

- 1. Arts**
- a. Baccalauréat ès arts, Télé-université (TÉLUQ)
 - b. Baccalauréat ès arts général, Université du Québec en Outaouais (UQO)
- 2. Bio-informatique**
- a. Baccalauréat en bio-informatique, Université Laval
- 3. Économie et mathématiques**
- a. Baccalauréat en mathématiques et économie, Université de Montréal (seuil minimal : cote R 22)
 - b. Baccalauréat intégré en économie et mathématiques, Université Laval
- 4. Études classiques**
- a. Baccalauréat en études classiques, Université de Montréal (seuil minimal : cote R 22)
- 5. Études internationales**
- a. Baccalauréat en sciences sociales avec concentration en développement international, Université du Québec en Outaouais (UQO)
 - b. Baccalauréat en études internationales et langues modernes, Université Laval
- 6. Mathématiques et informatique**
- a. Double baccalauréat : mathématiques et informatique, Université du Québec à Trois-Rivières (UQTR)
 - b. Baccalauréat intégré en mathématiques et informatique, Université Laval
- 7. Mathématiques et physique**
- a. Baccalauréat en mathématiques et physique, Université de Montréal (seuil minimal : cote R 22)
- 8. Philosophie et études classiques**
- a. Baccalauréat en philosophie et études classiques, Université de Montréal (seuil minimal : cote R 22)
- 9. Philosophie et science politique**
- a. Baccalauréat intégré en philosophie et science politique, Université Laval

10. Physique et informatique

- a. Double baccalauréat en physique et en informatique, Université du Québec à Trois-Rivières (UQTR)

11. Sciences de l'environnement et environnement

- a. Baccalauréat en sciences naturelles appliquées à l'environnement, Université du Québec à Montréal (UQAM)
- b. Baccalauréat intégré en environnements naturels et aménagés, Université Laval
- c. Baccalauréat en développement durable du territoire, Université Laval

Génie

1. Aménagement et environnement forestiers (Génie forestier)

- a. Baccalauréat en aménagement et environnement forestiers, Université Laval

2. Génie chimique

- a. Baccalauréat en génie chimique, Université Laval

3. Génie civil

- a. Baccalauréat en génie civil, Université du Québec à Chicoutimi (UQAC)
- b. Baccalauréat en génie civil, Université du Québec à Rimouski (UQAR)
- c. Baccalauréat en génie civil, Université Laval

4. Génie de la construction

- a. Baccalauréat en génie de la construction, École de technologie supérieure (ÉTS)

5. Génie de la production automatisée

- a. Baccalauréat en gestion de la production automatisée, École de technologie supérieure (ÉTS)

6. Génie des eaux

- a. Baccalauréat en génie des eaux, Université Laval

7. Génie des matériaux et de la métallurgie

- a. Baccalauréat coopératif en génie des matériaux et de la métallurgie, Université Laval

8. Génie des mines et de la minéralurgie

- a. Baccalauréat coopératif en génie des mines et de la minéralurgie, Université Laval

9. Génie des opérations et de la logistique

- a. Baccalauréat en génie des opérations et de la logistique, École de technologie supérieure (ÉTS)

10. Génie des systèmes électromécaniques

- a. Baccalauréat en génie des systèmes électromécaniques, Université du Québec à Rimouski (UQAR)
- b. Baccalauréat en génie électromécanique, Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue (UQAT)

11. Génie des technologies de l'information

- a. Baccalauréat en génie des technologies de l'information, École de technologie supérieure (ÉTS)

12. Génie du bois

- a. Baccalauréat coopératif en génie du bois, Université Laval

13. Génie électrique

- a. Baccalauréat en génie électrique, École de technologie supérieure (ÉTS)
- b. Baccalauréat en génie électrique, Université du Québec à Chicoutimi (UQAC)
- c. Baccalauréat en génie électrique, Université du Québec à Rimouski (UQAR)
- d. Baccalauréat en génie électrique, Université du Québec à Trois-Rivières (UQTR) (seuil minimal : cote R =24. Les dossiers des candidats dont la cote R est inférieure à 24, mais supérieure ou égale à 22, seront étudiés par le responsable à l'admission au Bureau de registraire et pourront faire l'objet d'une recommandation d'admission. Ces candidats pourraient se voir imposer des cours d'appoint. Les candidats ayant une cote R inférieure à 22 sont invités à faire une demande d'admission à l'Année préparatoire en sciences pures et appliquées.)
- e. Baccalauréat en génie électrique, Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue (UQAT)
- f. Baccalauréat en génie électrique, Université du Québec en Outaouais (UQO)
- g. Baccalauréat en génie électrique, Université Laval

14. Génie géologique

- a. Baccalauréat en génie géologique, Université du Québec à Chicoutimi (UQAC)
- b. Baccalauréat en génie géologique, Université Laval

15. Génie géomatique

- a. Baccalauréat en génie géomatique, Université Laval

16. Génie industriel

- a. Baccalauréat en génie industriel, Université du Québec à Trois-Rivières (UQTR) (seuil minimal : cote R =24. Les dossiers des candidats dont la cote R est inférieure à 24, mais supérieure ou égale à 22, seront étudiés par le responsable à l'admission au Bureau de registraire et pourront faire l'objet d'une recommandation d'admission. Ces candidats pourraient se voir imposer des cours d'appoint. Les candidats ayant une cote R inférieure à 22 sont invités à faire une demande d'admission à l'Année préparatoire en sciences pures et appliquées.)
- b. Baccalauréat en génie industriel, Université Laval

17. Génie informatique

- a. Baccalauréat en génie informatique, Université du Québec à Chicoutimi (UQAC)
- b. Baccalauréat en génie électrique (concentration génie informatique), Université du Québec à Trois-Rivières (UQTR) (seuil minimal : cote R =24. Les dossiers des candidats dont la cote R est inférieure à 24, mais supérieure ou égale à 22, seront étudiés par le responsable à l'admission au Bureau de registraire et pourront faire l'objet d'une recommandation d'admission. Ces candidats pourraient se voir imposer des cours d'appoint. Les candidats ayant une cote R inférieure à 22 sont invités à faire une demande d'admission à l'Année préparatoire en sciences pures et appliquées.)
- c. Baccalauréat en génie informatique, Université du Québec en Outaouais (UQO)
- d. Baccalauréat en génie informatique, Université Laval

18. Génie logiciel

- a. Baccalauréat en génie logiciel, École de technologie supérieure (ÉTS)
- b. Baccalauréat en informatique et génie logiciel, Université du Québec à Montréal (UQAM) (seuil minimal : cote R 22)
- c. Baccalauréat en génie logiciel, Université Laval

19. Génie mécanique

- a. Baccalauréat en génie mécanique, École de technologie supérieure (ÉTS)
- b. Baccalauréat en génie mécanique, Université du Québec à Chicoutimi (UQAC)
- c. Baccalauréat en génie mécanique, Université du Québec à Rimouski (UQAR)
- d. Baccalauréat en génie mécanique, Université du Québec à Trois-Rivières (UQTR) (seuil minimal : cote R =24. Les dossiers des candidats dont la cote R est inférieure à 24, mais supérieure ou égale à 22, seront étudiés par le responsable à l'admission au Bureau de registraire et pourront faire l'objet d'une recommandation d'admission. Ces candidats pourraient se voir imposer des cours d'appoint. Pour le cheminement coopératif, les candidats ayant une cote R inférieure à 22 sont invités à faire une demande d'admission à l'Année préparatoire en sciences pures et appliquées.)
- e. Baccalauréat en génie mécanique, Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue (UQAT)
- f. Baccalauréat en génie mécanique, Université Laval

20. Génie physique

- a. Baccalauréat en génie physique, Université Laval

21. Opérations forestières (Génie forestier)

- a. Baccalauréat coopératif en opérations forestières, Université Laval

Informatique

1. Conception de jeux vidéo - multimédia

- a. Baccalauréat avec majeure en conception de jeux vidéo, Université du Québec à Chicoutimi (UQAC) (test diagnostique en mathématiques + seuil minimal : cote R 23. Les candidats dont la cote R est inférieure à 23 sont invités à faire une demande d'admission au Certificat en informatique)
- b. Baccalauréat en création de jeux vidéo, Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue (UQAT) (entrevue et présenter un portfolio)
- c. Baccalauréat en sciences du multimédia et du jeu vidéo, Université de Sherbrooke

2. Informatique de gestion

- a. Baccalauréat en informatique de gestion, Université de Sherbrooke
- b. Baccalauréat intégré en informatique de gestion, Université Laval

3. Informatique de la science des données et de l'intelligence d'affaires

- a. Université du Québec à Chicoutimi (UQAC) (seuil minimal : cote R 23. Les candidats dont la cote R est inférieure à 23 sont invités à faire une demande d'admission au Certificat en sciences des données et intelligence d'affaires)

4. Informatique - Informatique et recherche opérationnelle

- a. Baccalauréat en informatique, Université de Sherbrooke
- b. Baccalauréat en informatique, Université du Québec à Chicoutimi (UQAC) (seuil minimal: cote R 23. Les candidats dont la cote R est inférieure à 23 sont invités à faire une demande d'admission au Certificat en informatique)
- c. Baccalauréat en informatique, Université du Québec à Rimouski (UQAR)
- d. Baccalauréat en informatique, Université du Québec à Trois-Rivières (UQTR)
- e. Baccalauréat en informatique, Université du Québec en Outaouais (UQO)
- f. Baccalauréat en informatique, Université Laval

5. Systèmes informatiques et électroniques

- a. Baccalauréat en systèmes informatiques et électroniques, Université du Québec à Montréal (UQAM)

Lettres et langues

1. Études classiques - Études anciennes

- a. Baccalauréat en études classiques, Université de Montréal (seuil minimal : cote R 22)
- b. Baccalauréat en études anciennes, Université Laval

2. Études allemandes

- a. Baccalauréat en études allemandes, Université de Montréal (seuil minimal : cote R 22. N.B. Les candidats collégiens ayant une cote de rendement de 20 à 21,999 pourraient être admis s'ils ont obtenu de bons résultats à des cours spécifiques de la discipline ou de disciplines connexes (en particulier dans les cours de français ou d'histoire).

3. Études anglaises

- a. Baccalauréat en études anglaises, Université de Montréal (seuil minimal : cote R 20)
- b. Baccalauréat en études anglaises et interculturelles, Université de Sherbrooke
- c. Baccalauréat en littératures et linguistique anglaises, Université Laval (seuil minimal : cote R 22 + test de classement. N.B. En deçà de cette cote, le candidat doit réussir, au cours de sa première session d'études, une scolarité préparatoire.)

4. Études françaises - études littéraires - Langue française et rédaction professionnelle

- a. Baccalauréat en études françaises, Université Concordia
- b. Baccalauréat en études françaises (études littéraires), Université du Québec à Trois-Rivières (UQTR)
- c. Baccalauréat en littératures de langue française, Université de Montréal (seuil minimal : cote R 22)
- d. Baccalauréat en études littéraires et culturelles, Université de Sherbrooke
- e. Baccalauréat en études littéraires françaises, Université du Québec à Chicoutimi (UQAC)
- f. Baccalauréat en études littéraires, Université du Québec à Montréal (UQAM) (seuil minimal : cote R 22)
- g. Baccalauréat en lettres et création littéraire, Université du Québec à Rimouski (UQAR)

- h. Baccalauréat en études françaises (profil études littéraires, langue et communication ou langues et études littéraires) Université du Québec à Trois-Rivières (UQTR)
 - i. Baccalauréat en études et pratiques littéraires, Université Laval
 - j. Baccalauréat avec majeure en rédaction professionnelle, Université du Québec en Outaouais (UQO)
- 5. Études hispaniques**
- a. Baccalauréat en études hispaniques, Université de Montréal (seuil minimal : cote R 22. N.B. Les candidats collégiens ayant une cote de rendement de 20 à 21,999 pourraient être admis s'ils ont obtenu de bons résultats à des cours spécifiques de la discipline ou de disciplines connexes.)
- 6. Linguistique**
- a. Baccalauréat en linguistique, Université du Québec à Montréal (UQAM)
 - b. Baccalauréat en sciences du langage, Université Laval
- 7. Traduction**
- a. Baccalauréat en traduction, Université de Montréal (seuil minimal : cote R 22 + test d'anglais et de français oral et écrit)
 - b. Baccalauréat en traduction, Université du Québec à Trois-Rivières (UQTR)
 - c. Baccalauréat en traduction et rédaction, Université du Québec en Outaouais (UQO) (examen d'admission)
 - d. Baccalauréat en traduction, Université Laval (test d'aptitude obligatoire à l'admission pour vérifier la compréhension de l'anglais et les aptitudes de rédaction en français et la logique verbale)

Mathématiques, statistiques et actuariat

1. Actuariat

- a. Baccalauréat en mathématiques, orientation actuariat, Université de Montréal (mathématiques avec profil en actuariat) (seuil minimal : cote R 22)
- b. Baccalauréat en actuariat, Université Laval

2. Mathématiques

- a. Baccalauréat en mathématiques, Université de Montréal (seuil minimal : cote R 22)
- b. Baccalauréat en mathématiques, Université de Sherbrooke
- c. Baccalauréat en mathématiques, Université du Québec à Montréal (UQAM)
- d. Baccalauréat en mathématiques, Université du Québec à Trois-Rivières (UQTR)
- e. Baccalauréat en mathématiques, Université Laval

3. Statistiques

- a. Baccalauréat en statistiques, Université Laval

1. Administration : Économie

- a. Baccalauréat en administration (concentration en développement local et économie sociale), Télé-université (TÉLUQ)

2. Administration et Administration des affaires

- a. Baccalauréat en administration (cheminement général), Télé-université (TÉLUQ)
- b. Baccalauréat en administration, Université du Québec à Chicoutimi (UQAC)
- c. Baccalauréat en administration, Université du Québec à Rimouski (UQAR) (seuil minimal : Cote R 22. N.B. Les personnes admissibles sur la base du DEC et qui n'ont pas une cote R égale ou supérieure à 22 ou qui n'ont pas réussi un cours de mathématiques de niveau collégial, seront admises conditionnellement à la réussite du test de compétences mathématiques. En cas d'échec, les personnes admises devront réussir un cours d'appoint.)
- d. Baccalauréat en administration des affaires, Université du Québec à Trois-Rivières (UQTR) (seuil minimal : Cote R 22. N.B. Le candidat admissible qui n'a pas une cote R égale ou supérieure à 22 au moment de sa demande d'admission est admis conditionnellement à la réussite du cours RSE100)
- e. Baccalauréat en administration, Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue (UQAT)
- f. Baccalauréat en administration, Université du Québec en Outaouais (UQO)
- g. Baccalauréat en administration des affaires, Université Laval (seuil minimal : cote R 22. N.B. En deçà de cette cote, le candidat doit réussir, au cours de sa première session d'études, une scolarité préparatoire n'excédant pas 12 crédits, dont un minimum de 6 crédits non contributaires. Chaque cours doit être réussi et la moyenne requise est de 2 pour l'ensemble de cette scolarité. Si ces conditions ne sont pas respectées, le candidat n'est pas autorisé à poursuivre ses études au programme.)

3. Administration: Affaires internationales

- a. Baccalauréat en administration, concentration management et commerce international, Université du Québec à Chicoutimi (UQAC)
- b. Baccalauréat en administration, profil gestion internationale, Université du Québec en Outaouais (UQO)
- c. Baccalauréat en administration des affaires, concentration gestion internationale Université Laval (seuil minimal : cote R 22. N.B. En deçà de cette cote, le candidat doit réussir, au cours de sa première session d'études, une scolarité préparatoire n'excédant pas 12 crédits, dont un minimum de 6 crédits non contributaires. Chaque cours doit être réussi et la moyenne requise est de 2 pour l'ensemble de cette scolarité. Si ces conditions ne sont pas respectées, le candidat n'est pas autorisé à poursuivre ses études au programme.)

4. Administration: Cheminement ou option mixte

- a. Baccalauréat en administration des affaires (choix de deux cheminements), Université Laval (seuil minimal : cote R 22. N.B. En deçà de cette cote, le candidat doit réussir, au cours de sa première session d'études, une scolarité préparatoire n'excédant pas 12

crédits, dont un minimum de 6 crédits non contributives. Chaque cours doit être réussi et la moyenne requise est de 2 pour l'ensemble de cette scolarité. Si ces conditions ne sont pas respectées, le candidat n'est pas autorisé à poursuivre ses études au programme.)

5. Administration: Commerce de détail et marketing numérique

- a. Baccalauréat en administration des affaires, concentration commerce de détail et marketing numérique, Université Laval (seuil minimal : cote R 22. N.B. En deçà de cette cote, le candidat doit réussir, au cours de sa première session d'études, une scolarité préparatoire n'excédant pas 12 crédits, dont un minimum de 6 crédits non contributives. Chaque cours doit être réussi et la moyenne requise est de 2 pour l'ensemble de cette scolarité. Si ces conditions ne sont pas respectées, le candidat n'est pas autorisé à poursuivre ses études au programme.)

6. Administration: Comptabilité (Sciences comptables)

- a. Baccalauréat en administration (concentration en comptabilité et finance), Télé-université (TÉLUQ)
- b. Baccalauréat en sciences comptables, Université du Québec à Chicoutimi (UQAC)
- c. Baccalauréat en sciences comptables, Université du Québec à Rimouski (UQAR)
- d. Baccalauréat en sciences comptables, Université du Québec à Trois-Rivières (UQTR) (seuil minimal : cote R 24. Le candidat admissible qui n'a pas une cote R égale ou supérieure à 24 est admis dans le cheminement régulier conditionnellement à la réussite d'un cours de mise à niveau. Les candidats ayant une cote R inférieure à 22 sont invités à faire une demande d'admission au Certificat en comptabilité générale)
- e. Baccalauréat en sciences comptables, Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue (UQAT)
- f. Baccalauréat en sciences comptables, Université du Québec en Outaouais (UQO)
- g. Baccalauréat en administration des affaires, concentration comptabilité, Université Laval (seuil minimal : cote R 22. N.B. En deçà de cette cote, le candidat doit réussir, au cours de sa première session d'études, une scolarité préparatoire n'excédant pas 12 crédits, dont un minimum de 6 crédits non contributives. Chaque cours doit être réussi et la moyenne requise est de 2 pour l'ensemble de cette scolarité. Si ces conditions ne sont pas respectées, le candidat n'est pas autorisé à poursuivre ses études au programme.)

7. Administration: Entrepreneuriat

- a. Baccalauréat en administration (concentration en entrepreneuriat), Télé-université (TÉLUQ)
- b. Baccalauréat en administration (concentration en entrepreneuriat), Université du Québec à Rimouski (UQAR) (seuil minimal : Cote R 22. N.B. Les personnes admissibles sur la base du DEC et qui n'ont pas une cote R égale ou supérieure à 22 ou qui n'ont pas réussi un cours de mathématiques de niveau collégial, seront admises conditionnellement à la réussite du test de compétences mathématiques. En cas d'échec, les personnes admises devront réussir un cours d'appoint.)
- c. Baccalauréat en administration, concentration Innovation, entrepreneuriat et développement des affaires, Université du Québec à Trois-Rivières (UQTR) (seuil

minimal : cote R 22. N.B. Le candidat admissible qui n'a pas une cote R égale ou supérieure à 22 est admis conditionnellement à la réussite du cours RSE1001.)

- d. Baccalauréat en administration, profil entrepreneuriat, Université du Québec en Outaouais (UQO)
- e. Baccalauréat en administration des affaires, concentration entrepreneuriat et gestion de PME, Université Laval (seuil minimal : cote R 22. N.B. En deçà de cette cote, le candidat doit réussir, au cours de sa première session d'études, une scolarité préparatoire n'excédant pas 12 crédits, dont un minimum de 6 crédits non contributaires. Chaque cours doit être réussi et la moyenne requise est de 2 pour l'ensemble de cette scolarité. Si ces conditions ne sont pas respectées, le candidat n'est pas autorisé à poursuivre ses études au programme.)

8. Administration: Finance

- a. Baccalauréat en administration, concentration finance, Université du Québec à Chicoutimi (UQAC)
- b. Baccalauréat en administration, concentration finance d'entreprise, Université du Québec à Rimouski (UQAR) (seuil minimal : Cote R 22. N.B. Les personnes admissibles sur la base du DEC et qui n'ont pas une cote R égale ou supérieure à 22 ou qui n'ont pas réussi un cours de mathématiques de niveau collégial, seront admises conditionnellement à la réussite du test de compétences mathématiques. En cas d'échec, les personnes admises devront réussir un cours d'appoint.)
- c. Baccalauréat en administration, concentration finance, Université du Québec à Trois-Rivières (UQTR) (seuil minimal : cote R 22. N.B. Le candidat admissible qui n'a pas une cote R égale ou supérieure à 22 est admis conditionnellement à la réussite du cours RSE1001.)
- d. Baccalauréat en administration, profil finance, Université du Québec en Outaouais (UQO)
- e. Baccalauréat en administration des affaires, concentration finance, Université Laval (seuil minimal : cote R 22. N.B. En deçà de cette cote, le candidat doit réussir, au cours de sa première session d'études, une scolarité préparatoire n'excédant pas 12 crédits, dont un minimum de 6 crédits non contributaires. Chaque cours doit être réussi et la moyenne requise est de 2 pour l'ensemble de cette scolarité. Si ces conditions ne sont pas respectées, le candidat n'est pas autorisé à poursuivre ses études au programme.)

9. Administration: Gestion de l'information et des systèmes

- a. Baccalauréat en administration, concentration gestion des technologies d'affaires, Université du Québec à Rimouski (UQAR) (seuil minimal : cote R 22. N.B. Les personnes admissibles sur la base du DEC et qui n'ont pas une cote R égale ou supérieure à 22 ou qui n'ont pas réussi un cours de mathématiques de niveau collégial, seront admises conditionnellement à la réussite du test de compétences mathématiques. En cas d'échec, les personnes admises devront réussir un cours d'appoint.)
- b. Baccalauréat en administration des affaires, concentration gestion des systèmes d'information organisationnels/concentration gestion des technologies d'affaires, Université Laval (seuil minimal : cote R 22. N.B. En deçà de cette cote, le candidat doit

réussir, au cours de sa première session d'études, une scolarité préparatoire n'excédant pas 12 crédits, dont un minimum de 6 crédits non contributives. Chaque cours doit être réussi et la moyenne requise est de 2 pour l'ensemble de cette scolarité. Si ces conditions ne sont pas respectées, le candidat n'est pas autorisé à poursuivre ses études au programme.)

10. Administration: Gestion de projets

- a. Baccalauréat en administration des affaires, concentration gestion de projets, Université Laval (seuil minimal : cote R 22. N.B. En deçà de cette cote, le candidat doit réussir, au cours de sa première session d'études, une scolarité préparatoire n'excédant pas 12 crédits, dont un minimum de 6 crédits non contributives. Chaque cours doit être réussi et la moyenne requise est de 2 pour l'ensemble de cette scolarité. Si ces conditions ne sont pas respectées, le candidat n'est pas autorisé à poursuivre ses études au programme.)

11. Administration: Gestion des opérations en logistique et en transport

- a. Baccalauréat en administration, concentration gestion du transport aérien, Université du Québec à Chicoutimi (UQAC)
- b. Baccalauréat en administration, concentration logistique, Université du Québec à Trois-Rivières (UQTR) (seuil minimal : cote R 22. N.B. Le candidat admissible qui n'a pas une cote R égale ou supérieure à 22 est admis conditionnellement à la réussite du cours RSE1001.)
- c. Baccalauréat en administration des affaires, concentration opération et logistique, Université Laval (seuil minimal : cote R 22. N.B. En deçà de cette cote, le candidat doit réussir, au cours de sa première session d'études, une scolarité préparatoire n'excédant pas 12 crédits, dont un minimum de 6 crédits non contributives. Chaque cours doit être réussi et la moyenne requise est de 2 pour l'ensemble de cette scolarité. Si ces conditions ne sont pas respectées, le candidat n'est pas autorisé à poursuivre ses études au programme.)

12. Administration: Gestion des risques et assurance

- a. Baccalauréat en administration des affaires, concentration gestion des risques et assurance, Université Laval (seuil minimal : cote R 22. N.B. En deçà de cette cote, le candidat doit réussir, au cours de sa première session d'études, une scolarité préparatoire n'excédant pas 12 crédits, dont un minimum de 6 crédits non contributives. Chaque cours doit être réussi et la moyenne requise est de 2 pour l'ensemble de cette scolarité. Si ces conditions ne sont pas respectées, le candidat n'est pas autorisé à poursuivre ses études au programme.)

13. Administration: Gestion des services de santé et services sociaux

- a. Baccalauréat en administration, concentration en gestion des services de santé et des services sociaux, Télé-université (TÉLUQ)

14. Administration: Gestion urbaine et immobilière

- a. Baccalauréat en administration, concentration gestion et évaluation immobilières, Université du Québec en Outaouais (UQO)

- b. Baccalauréat en administration des affaires, concentration gestion urbaine et immobilière, Université Laval (seuil minimal : cote R 22. N.B. En deçà de cette cote, le candidat doit réussir, au cours de sa première session d'études, une scolarité préparatoire n'excédant pas 12 crédits, dont un minimum de 6 crédits non contributives. Chaque cours doit être réussi et la moyenne requise est de 2 pour l'ensemble de cette scolarité. Si ces conditions ne sont pas respectées, le candidat n'est pas autorisé à poursuivre ses études au programme.)

15. Administration: Management

- a. Baccalauréat en administration, concentration en management, Télé-université (TÉLUQ)
- b. Baccalauréat en administration, concentration management et commerce international, Université du Québec à Chicoutimi (UQAC)
- c. Baccalauréat en administration, concentration en management et gestion des personnes, Université du Québec en Outaouais (UQO)
- d. Baccalauréat en administration des affaires, concentration management, Université Laval (seuil minimal : cote R 22. N.B. En deçà de cette cote, le candidat doit réussir, au cours de sa première session d'études, une scolarité préparatoire n'excédant pas 12 crédits, dont un minimum de 6 crédits non contributives. Chaque cours doit être réussi et la moyenne requise est de 2 pour l'ensemble de cette scolarité. Si ces conditions ne sont pas respectées, le candidat n'est pas autorisé à poursuivre ses études au programme.)

16. Administration: Marketing

- a. Baccalauréat en administration, concentration en marketing, Télé-université (TÉLUQ)
- b. Baccalauréat en administration, concentration marketing, Université du Québec à Chicoutimi (UQAC)
- c. Baccalauréat en administration, concentration marketing, Université du Québec à Rimouski (UQAR) (seuil minimal : Cote R 22. N.B. Les personnes admissibles sur la base du DEC et qui n'ont pas une cote R égale ou supérieure à 22 ou qui n'ont pas réussi un cours de mathématiques de niveau collégial, seront admises conditionnellement à la réussite du test de compétences mathématiques. En cas d'échec, les personnes admises devront réussir un cours d'appoint.)
- d. Baccalauréat en administration, concentration marketing, Université du Québec à Trois-Rivières (UQTR) (seuil minimal : cote R 22. N.B. Le candidat admissible qui n'a pas une cote R égale ou supérieure à 22 est admis conditionnellement à la réussite du cours RSE1001.)
- e. Baccalauréat en administration, concentration marketing, Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue (UQAT)
- f. Baccalauréat en administration, concentration marketing, Université du Québec en Outaouais (UQO)
- g. Baccalauréat en administration des affaires, concentration marketing, Université Laval (seuil minimal : cote R 22. N.B. En deçà de cette cote, le candidat doit réussir, au cours de sa première session d'études, une scolarité préparatoire n'excédant pas 12 crédits, dont un minimum de 6 crédits non contributives. Chaque cours doit être réussi et la

moyenne requise est de 2 pour l'ensemble de cette scolarité. Si ces conditions ne sont pas respectées, le candidat n'est pas autorisé à poursuivre ses études au programme.)

17. Administration: Option individuelle (sur mesure)

- a. Baccalauréat en administration des affaires, concentration sur mesure, Université Laval (seuil minimal : cote R 22. N.B. En deçà de cette cote, le candidat doit réussir, au cours de sa première session d'études, une scolarité préparatoire n'excédant pas 12 crédits, dont un minimum de 6 crédits non contributives. Chaque cours doit être réussi et la moyenne requise est de 2 pour l'ensemble de cette scolarité. Si ces conditions ne sont pas respectées, le candidat n'est pas autorisé à poursuivre ses études au programme.)

18. Administration: Planification financière

- a. Baccalauréat en administration, concentration en planification financière, Télé-université (TÉLUQ)
- b. Baccalauréat en administration, concentration services financiers, Université du Québec à Rimouski (UQAR) (seuil minimal : Cote R 22. N.B. Les personnes admissibles sur la base du DEC et qui n'ont pas une cote R égale ou supérieure à 22 ou qui n'ont pas réussi un cours de mathématiques de niveau collégial, seront admises conditionnellement à la réussite du test de compétences mathématiques. En cas d'échec, les personnes admises devront réussir un cours d'appoint.)
- c. Baccalauréat en administration des affaires, concentration planification financière, Université Laval (seuil minimal : cote R 22. N.B. En deçà de cette cote, le candidat doit réussir, au cours de sa première session d'études, une scolarité préparatoire n'excédant pas 12 crédits, dont un minimum de 6 crédits non contributives. Chaque cours doit être réussi et la moyenne requise est de 2 pour l'ensemble de cette scolarité. Si ces conditions ne sont pas respectées, le candidat n'est pas autorisé à poursuivre ses études au programme.)

19. Gestion des ressources humaines (inclus administration : profil gestion des ressources humaines)

- a. Baccalauréat en administration, concentration en gestion des ressources humaines, Télé-université (TÉLUQ)
- b. Baccalauréat en administration, concentration en gestion des ressources humaines, Université du Québec à Chicoutimi (UQAC)
- c. Baccalauréat en administration, concentration en gestion des ressources humaines, Université du Québec à Rimouski (UQAR) (seuil minimal : cote R 22. N.B. Les personnes admissibles sur la base du DEC et qui n'ont pas une cote R égale ou supérieure à 22 ou qui n'ont pas réussi un cours de mathématiques de niveau collégial, seront admises conditionnellement à la réussite du test de compétences mathématiques. En cas d'échec, les personnes admises devront réussir un cours d'appoint.)
- d. Baccalauréat en administration, concentration en gestion des ressources humaines, Université du Québec à Trois-Rivières (UQTR) (seuil minimal : cote R 22. N.B. Le candidat admissible qui n'a pas une cote R égale ou supérieure à 22 est admis conditionnellement à la réussite du cours RSE1001.)

- e. Baccalauréat en administration des affaires avec majeure en gestion des ressources humaines, Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue (UQAT)
- f. Baccalauréat en relations industrielles et en ressources humaines, Université du Québec en Outaouais (UQO)
- g. Baccalauréat en administration des affaires, concentration gestion des ressources humaines, Université Laval (seuil minimal : cote R 22. N.B. En deçà de cette cote, le candidat doit réussir, au cours de sa première session d'études, une scolarité préparatoire n'excédant pas 12 crédits, dont un minimum de 6 crédits non contributives. Chaque cours doit être réussi et la moyenne requise est de 2 pour l'ensemble de cette scolarité. Si ces conditions ne sont pas respectées, le candidat n'est pas autorisé à poursuivre ses études au programme.)

20. Relations industrielles

- a. Baccalauréat en relations industrielles et en ressources humaines, Université du Québec en Outaouais (UQO)
- b. Baccalauréat en relations industrielles, Université Laval (seuil minimal : cote R 22. N.B. Baccalauréat en administration des affaires, concentration gestion urbaine et immobilière, Université Laval (seuil minimal : cote R 22. N.B. En deçà de cette cote, le candidat doit réussir, au cours de sa première session d'études, une scolarité préparatoire n'excédant pas 12 crédits, dont un minimum de 6 crédits non contributives. Chaque cours doit être réussi et la moyenne requise est de 2 pour l'ensemble de cette scolarité. Si ces conditions ne sont pas respectées, le candidat n'est pas autorisé à poursuivre ses études au programme.)

Sciences de l'éducation

1. Éducation préscolaire et enseignement au primaire

- a. Baccalauréat en enseignement au préscolaire et au primaire, Université de Sherbrooke
- b. Baccalauréat en éducation préscolaire et en enseignement primaire, Université du Québec à Chicoutimi (UQAC) (seuil minimal : cote R 22. N.B. Les étudiants présentant une cote R entre 20 et 22 seront soumis à une entrevue qui déterminera leur admissibilité.)
- c. Baccalauréat en éducation préscolaire et en enseignement primaire, Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue (UQAT)
- d. Baccalauréat en éducation préscolaire et en enseignement primaire, Université du Québec en Outaouais (UQO), Campus Gatineau (cote R du dernier admis 21+ examen, questionnaire et/ou entrevue.)
- e. Baccalauréat en éducation au préscolaire et en enseignement primaire, Université Laval (seuil minimal : cote R 22. N.B. En deçà de cette cote, le candidat doit réussir, au cours de sa première session d'études, une scolarité préparatoire n'excédant pas 12 crédits dont un minimum de 6 crédits non contributives. Chaque cours doit être réussi et la

moyenne requise est de 2 pour l'ensemble de cette scolarité. Si ces conditions ne sont pas respectées, le candidat n'est pas autorisé à poursuivre ses études au programme.)

2. Enseignement des arts

- a. Baccalauréat en enseignement des arts, Université du Québec à Chicoutimi (UQAC) (Un portfolio peut être demandé)
- b. Baccalauréat en enseignement des arts (arts plastiques, art dramatique), Université du Québec à Trois-Rivières (UQTR) (cote R du dernier admis = 20 + portfolio numérique ou traditionnel de travaux personnels en arts)
- c. Baccalauréat en enseignement des arts plastiques, Université Laval (soumettre un dossier visuel numérique)

3. Enseignement au secondaire

- a. Baccalauréat en enseignement au secondaire (tous les profils), Université du Québec à Chicoutimi (UQAC) (seuil minimal : cote R 24. N.B. Les étudiants présentant une cote R entre 22 et 24 seront soumis à une entrevue qui déterminera leur admissibilité)
- b. Baccalauréat en enseignement secondaire, Université du Québec à Montréal (UQAM)
 - i. Concentration mathématique, cote R du dernier admis = 20,6
 - ii. Concentration formation éthique et culture religieuse, cote R du dernier admis = 20,02
- c. Baccalauréat en enseignement au secondaire (tous les profils), Université du Québec à Rimouski (UQAR) (seuil minimal : cote R 22. N.B. Les candidats présentant une cote R entre 20 et 22 devront fournir une lettre de motivation en lien avec les études en éducation. Si nécessaire, ils seront également soumis à une entrevue qui déterminera leur admissibilité.)
- d. Baccalauréat en enseignement secondaire (tous les profils) Université du Québec à Trois-Rivières (UQTR)
- e. Baccalauréat en enseignement secondaire (tous les profils), Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue (UQAT)
- f. Baccalauréat en enseignement au secondaire (tous les profils), Université Laval (seuil minimal : cote R 22. N.B. En deçà de cette cote, le candidat doit réussir, au cours de sa première session d'études, une scolarité préparatoire n'excédant pas 12 crédits dont un minimum de 6 crédits non contributaires. Chaque cours doit être réussi et la moyenne requise est de 2 pour l'ensemble de cette scolarité. Si ces conditions ne sont pas respectées, le candidat n'est pas autorisé à poursuivre ses études au programme.

4. Enseignement d'une langue seconde

- a. Baccalauréat en enseignement de l'anglais langue seconde, Université de Sherbrooke
- b. Baccalauréat en enseignement des langues secondes, Université du Québec à Chicoutimi (UQAC) (test d'admission en anglais)
- c. Université du Québec à Montréal (UQAM)
 - i. Baccalauréat en enseignement de l'anglais langue seconde (cote R du dernier admis 21.11 + test d'admission en anglais)
 - ii. Baccalauréat en enseignement du français langue seconde (cote R du dernier admis 20.11 + test d'admission en français)

- d. Baccalauréat en enseignement des langues secondes, Université du Québec à Trois-Rivières (UQTR) (cote R du dernier admis 20 + test d'admission en anglais)
- e. Baccalauréat en enseignement de l'anglais langue seconde, Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue (UQAT)

5. Enseignement de la musique

- a. Baccalauréat en enseignement secondaire, cheminement musique, Université du Québec à Rimouski (UQAR) (seuil minimal : cote R 22. N.B. Les candidats présentant une cote R entre 20 et 22 devront fournir une lettre de motivation en lien avec les études en éducation. Si nécessaire, ils seront également

6. Enseignement en adaptation scolaire et sociale

- a. Baccalauréat en adaptation scolaire et sociale, Université de Sherbrooke
- b. Baccalauréat en adaptation scolaire et sociale, Université du Québec à Chicoutimi (UQAC) (seuil minimal : cote R 22. N.B. Les étudiants présentant une cote R entre 20 et 22 seront soumis à une entrevue qui déterminera leur admissibilité.)
- c. Baccalauréat en adaptation scolaire et sociale au secondaire, Université du Québec à Montréal (UQAM) (cote R du dernier admis = 21,5)
- d. Baccalauréat en adaptation scolaire et sociale, Université du Québec à Rimouski (UQAR) (seuil minimal : cote R 22. Les candidates et les candidats présentant une cote R entre 20 et 22 devront fournir une lettre de motivation en lien avec les études en adaptation scolaire et sociale accompagnant le relevé de notes des études antérieures. Si nécessaire, ils seront soumis à une entrevue réalisée par la direction de module, laquelle déterminera leur admissibilité.)
- e. Baccalauréat en adaptation scolaire et sociale, Université du Québec à Trois-Rivières (UQTR)
 - i. Volet primaire (cote R du dernier admis = 22)
 - ii. Volet secondaire (cote R du dernier admis = 20)
- f. Baccalauréat en adaptation scolaire et sociale, Université du Québec en Outaouais (UQO) - Volet primaire à Gatineau (cote R du dernier admis = 21)

7. Enseignement professionnel et technique

- a. Baccalauréat en enseignement professionnel, Université de Sherbrooke
- b. Baccalauréat en enseignement professionnel, Université du Québec à Chicoutimi (UQAC)
- c. Baccalauréat d'enseignement en formation professionnelle et technique, Université du Québec à Montréal (UQAM)
- d. Baccalauréat en enseignement professionnel, Université du Québec à Rimouski (UQAR)
- e. Baccalauréat en enseignement professionnel, Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue (UQAT)

Sciences de la santé humaine et animale

1. Santé publique environnementale et sécurité du travail

- a. Baccalauréat en santé publique environnementale et sécurité du travail, Université de Montréal (cote R du dernier admis = 21)

2. Sciences infirmières

- a. Baccalauréat en sciences infirmières (cheminement DEC-Bacc.), Université du Québec à Rimouski (UQAR) - Campus de Rimouski (seuil minimal : cote R = 22. Le candidat qui a obtenu une cote R égale ou supérieure à 20, mais inférieure à 22, pourrait être admis(e) conditionnellement. Pour ce faire, il devra présenter une lettre de motivation avec son relevé de notes; selon l'analyse du dossier, une entrevue pourrait être nécessaire. La personne admise sous condition devra réussir entre 1 et 4 cours d'appoint.) N.B. programme contingenté au campus de Lévis.
- b. Baccalauréat en sciences infirmières (cheminement DEC-Bacc.), Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue (UQAT)
- c. Baccalauréat en sciences infirmières (cheminement DEC-Bacc.), Université Laval (seuil minimal : cote R = 22)

Sciences humaines et sciences sociales

1. Action culturelle

- a. Baccalauréat en action culturelle, Université du Québec à Montréal (UQAM) (cote R du dernier admis = 21.1)

2. Agroéconomie

- a. Baccalauréat en agroéconomie, Université Laval

3. Anthropologie et ethnologie

- a. Baccalauréat en anthropologie, Université de Montréal (seuil minimal : cote R 22)
- b. Baccalauréat en anthropologie, Université Laval (seuil minimal : cote R = 22. N.B. En deçà de cette cote, le candidat doit réussir, au cours de sa première session d'études, une scolarité préparatoire n'excédant pas 12 crédits, dont un minimum de 6 crédits non contributaires. Chaque cours doit être réussi, et la moyenne requise est de 2 pour l'ensemble de cette scolarité. Si ces conditions ne sont pas respectées, le candidat n'est pas autorisé à poursuivre ses études au programme.)

4. Communication et journalisme

- a. Baccalauréat en communication, Télé-université (TÉLUQ)
- b. Baccalauréat en sciences sociales, concentration communication, Université du Québec en Outaouais (UQO)
- c. Université Concordia – Journalisme (cote R du dernier admis = 22, lettre de motivation et examen d'anglais)
- d. Baccalauréat en communication publique, Université Laval (seuil minimal : cote R = 22)

5. Communication et politique

- a. Baccalauréat en communication et politique, Université de Montréal (seuil minimal : cote R 23)

6. Communication humaine et organisationnelle et communication sociale

- a. Baccalauréat en communication humaine et organisationnelle, Université du Québec à Montréal (UQAM) (cote R du dernier admis = 21)
- b. Baccalauréat en psychosociologie des relations humaines, Université du Québec à Rimouski (UQAR)
- c. Baccalauréat en relations humaines, Université Concordia (cote R du dernier admis 22 + lettre de motivation)
- d. Baccalauréat en communication sociale, Université du Québec à Trois-Rivières (UQTR)

7. Communication interculturelle et médiatique

- a. Baccalauréat en communication interculturelle et médiatique, Université du Québec à Chicoutimi (UQAC) (seuil minimal cote R = 22. Les candidats présentant une cote R entre 20 et 22 seront soumis à une entrevue qui déterminera leur admissibilité)

8. Démographie et anthropologie

- a. Baccalauréat en démographie et anthropologie, Université de Montréal (seuil minimal : cote R 22)

9. Démographie et géographie

- a. Baccalauréat en démographie et géographie, Université de Montréal (seuil minimal : cote R 22)

10. Démographie et statistiques

- a. Baccalauréat en démographie et statistique, Université de Montréal (seuil minimal : cote R 22)

11. Développement de carrière et orientation

- a. Baccalauréat en orientation, Université de Sherbrooke (cote R du dernier admis = 20.8)
- b. Baccalauréat en développement de carrière Université du Québec à Montréal (UQAM) (cote R du dernier admis = 20.18)
- c. Baccalauréat en orientation, Université Laval (seuil minimal : cote R 22. N.B. En deçà de cette cote, le candidat doit réussir, au cours de sa première session d'études, une scolarité préparatoire n'excédant pas 12 crédits dont un minimum de 6 crédits non contributives. Chaque cours doit être réussi et la moyenne requise est de 2 pour l'ensemble de cette scolarité.)

12. Développement international

- a. Baccalauréat en sciences sociales, concentration développement international, Université du Québec en Outaouais (UQO)

13. Économie

- a. Baccalauréat en sciences économiques, Université de Montréal (seuil minimal : cote R 22)
- b. Baccalauréat en économie, Université du Québec à Montréal (UQAM) (seuil minimal : cote R 21. N.B. Les candidats ayant une cote de rendement inférieure à 21 pourront être admis conditionnellement à la réussite d'une formation d'appoint)
- c. Baccalauréat en sciences sociales, concentration en économie, Université du Québec en Outaouais (UQO)
- d. Baccalauréat en économie, Université Laval (seuil minimal : cote R 22)

14. Économie et politique

- a. Baccalauréat en économie et politique, Université de Montréal (seuil minimal : cote R 22)
- b. Baccalauréat en économie, Concentration économie, philosophie et politique, Université du Québec à Montréal (UQAM) (seuil minimal : cote R 21. N.B. Les candidats ayant une cote de rendement inférieure à 21 pourront être admis conditionnellement à la réussite d'une formation d'appoint)
- c. Université Laval (seuil minimal : cote R 22)

15. Éducation physique (incluant l'enseignement)

- a. Baccalauréat en enseignement de l'éducation physique et à la santé, Université du Québec à Chicoutimi (UQAC) (Seuil minimal = cote R de 21. N.B. Les dossiers étudiants, qui auront une cote R entre 19 et 21, seront analysés par la direction du programme.)

16. Études des femmes

- a. Baccalauréat en études des femmes, Université Concordia (seuil minimal : cote R 20)

17. Études asiatiques

- a. Baccalauréat en études asiatiques, Université de Montréal (seuil minimal : cote R 22)

18. Géographie et aménagement du territoire

- a. Baccalauréat en géographie environnementale, Université de Montréal (seuil minimal : cote R 22)
- b. Baccalauréat en géographie et en aménagement durable, Université du Québec à Chicoutimi (UQAC)
- c. Baccalauréat en géographie, Université du Québec à Montréal (UQAM)
- d. Baccalauréat en géographie, Université du Québec à Rimouski (UQAR)
- e. Baccalauréat en géographie, Université du Québec à Trois-Rivières (UQTR)
- f. Baccalauréat en géographie, Université Laval

19. Histoire

- a. Baccalauréat en histoire, Université de Montréal (seuil minimal : cote R 22. N.B. Les candidats collégiens ayant une cote de rendement de 20 à 21,999 pourraient être admis s'ils ont obtenu de bons résultats à des cours spécifiques de la discipline ou de disciplines connexes.)
- b. Baccalauréat en histoire, Université de Sherbrooke (cote R du dernier admis = 21.8)
- c. Baccalauréat en histoire, Université du Québec à Chicoutimi (UQAC)
- d. Baccalauréat en histoire, Université du Québec à Rimouski (UQAR)
- e. Baccalauréat en histoire, Université du Québec à Trois-Rivières (UQTR)
- f. Baccalauréat en sciences sociales, concentration histoire, Université du Québec en Outaouais (UQO)
- g. Baccalauréat en histoire, Université Laval

20. Intervention en activité physique et kinésiologie

- a. Baccalauréat en kinésiologie, Université du Québec à Chicoutimi (UQAC) (seuil minimal : cote R de 22.)

21. Intervention plein air

- a. Baccalauréat en intervention plein air, Université du Québec à Chicoutimi (UQAC) (cote R du dernier admis = 17,84 + lettre de motivation, curriculum vitæ et attestations de travail pertinentes, deux lettres de recommandation et sélection sur le terrain.)

22. Loisir, culture et tourisme

- a. Baccalauréat en loisir, culture et tourisme, Université du Québec à Trois-Rivières (UQTR)
- b. Université Concordia
 - i. Baccalauréat en études en loisirs (seuil minimal : cote R 20 + lettre de motivation)
 - ii. Baccalauréat en loisir thérapeutique (seuil minimal : cote R 22 + lettre de motivation)

23. Philosophie

- a. Baccalauréat en philosophie, Université de Montréal (seuil minimal : cote R 22)
- b. Baccalauréat en philosophie, Université de Sherbrooke
- c. Baccalauréat en philosophie, Université du Québec à Montréal (UQAM)
- d. Baccalauréat en philosophie, Université du Québec à Trois-Rivières (UQTR)
- e. Baccalauréat en philosophie, Université Laval

24. Psychoéducation

- a. Baccalauréat en psychoéducation, Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue (UQAT) (questionnaires de sélection et entrevue au besoin)
- b. Baccalauréat en psychoéducation, Université du Québec en Outaouais (UQO) – Gatineau (cote R du dernier admis = 22 + examen, questionnaire et/ou entrevue)

25. Psychologie

- a. Baccalauréat en psychologie, Université du Québec à Chicoutimi (UQAC)
- b. Baccalauréat en psychologie, Université du Québec en Outaouais (UQO) (cote R du dernier admis = 21)

26. Science politique

- a. Baccalauréat en études politiques appliquées, Université de Sherbrooke (cote R du dernier admis = 21.1)
- b. Baccalauréat en science politique, Université du Québec à Chicoutimi (UQAC)
- c. Baccalauréat en science politique, Université du Québec à Montréal (UQAM)
- d. Baccalauréat en sciences sociales, concentration science politique, Université du Québec en Outaouais (UQO)
- e. Baccalauréat en science politique, Université Laval (seuil minimal cote R = 22. N.B. En deçà de cette cote, le candidat doit réussir, au cours de sa première session d'études, une scolarité préparatoire n'excédant pas 12 crédits dont un minimum de 6 crédits non contributives. Chaque cours doit être réussi et la moyenne requise est de 2 pour l'ensemble de cette scolarité.)

27. Sciences de la consommation

- a. Baccalauréat en sciences de la consommation, Université Laval

28. Sciences historiques et études patrimoniales

- a. Baccalauréat intégré en sciences historiques et études patrimoniales, Université Laval

29. Sciences sociales

- a. Baccalauréat en sciences sociales, Université du Québec en Outaouais (UQO)

30. Sécurité publique

- a. Baccalauréat en sécurité publique, Université du Québec à Trois-Rivières (UQTR)

31. Service social- Travail social

- a. Baccalauréat en travail social, Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue (UQAT)
(N.B. seul le DEC-BAC en travail social demande une cote R de 24,5. Si l'étudiant n'a pas la cote R demandée, il peut rentrer au baccalauréat en travail social qui lui ne demande pas de cote R.)

32. Sociologie

- a. Baccalauréat en sociologie, Université Concordia (Cote R dernier admis = 22, sauf le profil Honours)
- b. Baccalauréat en sociologie, Université de Montréal (seuil minimal : cote R 22)
- c. Baccalauréat en sociologie appliquée, Université du Québec à Chicoutimi (UQAC)
- d. Baccalauréat en sociologie, Université du Québec à Montréal (UQAM)
- e. Baccalauréat en psychosociologie des relations humaines, Université du Québec à Rimouski (UQAR)
- f. Baccalauréat en sciences sociales, concentration sociologie, Université du Québec en Outaouais (UQO)
- g. Baccalauréat en sociologie, Université Laval (seuil minimal cote R = 22. N.B. En deçà de cette cote, le candidat doit réussir, au cours de sa première session d'études, une scolarité préparatoire n'excédant pas 12 crédits, dont un minimum de 6 crédits non contributives. Chaque cours doit être réussi, et la moyenne requise est de 2 pour l'ensemble de cette scolarité.)

33. Théologie

- a. Baccalauréat en théologie, Université de Montréal
- b. Baccalauréat en sciences des religions, Université du Québec à Montréal (UQAM)
- c. Baccalauréat en théologie, Université Laval

Sciences physiques

1. Chimie

- a. Baccalauréat en chimie, Université de Montréal (seuil minimal cote R = 22. N.B. Les candidats collégiens ayant une cote de rendement de 20 à 21,999 pourraient être admis s'ils ont obtenu de bons résultats à des cours spécifiques de la discipline ou de disciplines connexes (par exemple dans les cours de sciences.)
- b. Baccalauréat en chimie, Université de Sherbrooke
- c. Baccalauréat en chimie des produits naturels, Université du Québec à Chicoutimi (UQAC)
- d. Baccalauréat en chimie, Université du Québec à Montréal (UQAM) (seuil minimal : cote R 21)

- e. Baccalauréat en chimie de l'environnement et des bioressources, Université du Québec à Rimouski (UQAR)
- f. Baccalauréat en chimie, Université Laval

2. Géologie

- a. Baccalauréat en géologie, Université du Québec à Chicoutimi (UQAC)
- b. Baccalauréat en sciences de la Terre et de l'atmosphère, concentration géologie, Université du Québec à Montréal (UQAM) (seuil minimal : cote R 21)
- c. Baccalauréat en géologie, Université Laval

3. Météorologie

- a. Baccalauréat en sciences de la Terre et de l'atmosphère, concentration sciences de l'atmosphère : météo et climat, Université du Québec à Montréal (UQAM) (seuil minimal : cote R 21)

4. Physique

- a. Baccalauréat en physique, Université de Montréal (seuil minimal cote R = 22)
- b. Baccalauréat en physique, Université de Sherbrooke
- c. Baccalauréat en physique, Université du Québec à Trois-Rivières (UQTR)
- d. Baccalauréat en physique, Université Laval

RÉFÉRENCES

MON EMPLOI (Septembre Éditeur) www.monemploi.com

UNIVERSITÉ CONCORDIA, <http://www.concordia.ca>

UNIVERSITÉ D'OTTAWA, <http://www.uottawa.ca>

UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL, <http://www.umontreal.ca>

UNIVERSITÉ DE SHERBROOKE, <http://www.usherbrooke.ca>

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À CHICOUTIMI, <http://www.uqac.ca>

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL, <http://www.uqam.ca>

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À RIMOUSKI, <http://www.uqar.ca>

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC EN ABITIBI-TÉMISCAMINGUE, <http://www.uqat.ca>

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC EN OUTAOUAIS, <http://www.uqo.ca>

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À TROIS-RIVIÈRES, <http://www.uqtr.ca>

UNIVERSITÉ LAVAL, <http://www.ulaval.ca>